

Le Ouest

AOÛT 2015-NO 54, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal

806, rang de la Rivière Sud

Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060

Fax : 450-588-0975

Site: www.saint-roch-ouest.ca

Courriel : info@saint-roch-ouest.ca

Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h
30

Mario Racette, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Lucien Chayer

Siège 4 : Pierre Mercier

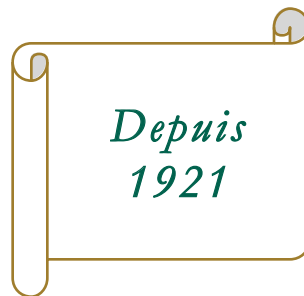
Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale

Robert Brunet, inspecteur municipal

450-831-2114 poste 7560



**PROCHAINE RENCONTRE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 1^{er} septembre 2015,
à 20 h, au bureau municipal**

Mot du Maire

Bonjour, chers amis Saint-Rochois(es),

Déjà rendu à la mi-août. Pour plusieurs d'entre vous, c'est le temps de préparer le retour en classe, et pour nos cultivateurs, la saison des récoltes arrive à grands pas. Dans les prochaines semaines, il y aura beaucoup d'autobus et de tracteurs sur nos routes, il faudra être prudent et tolérant envers eux.

De plus, n'oubliez pas qu'à Saint-Esprit, il y aura la fête des récoltes le samedi 22 août, et la Galopade le dimanche 30 août (voir les annonces dans la revue).

Par ailleurs, dans la revue, vous trouverez l'horaire du patinage libre sur glace intérieure, que vous pourrez pratiquer au nouveau Complexe sportif de Saint-Roch-de-l'Achigan ainsi qu'au Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides. La MRC de Montcalm vous offre 15 heures par semaine de patinage libre.

Cette activité est sans frais, pour les résidents de la MRC de Montcalm, sur présentation d'une pièce d'identité avec preuve de résidence.

Je termine en souhaitant une bonne rentrée à toutes les étudiantes et à tous les étudiants qui débiteront bientôt une nouvelle année scolaire. Je vous encourage toutes et tous à persévérer dans vos projets d'étude.

Mario Racette,
Maire

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL	4
SÛRETÉ DU QUÉBEC – MESSAGERIE TEXTE ET CONDUITE AUTOMOBILE.....	5
L'HERBE À POUX – LA RECONNAÎTRE, LA REPÉRER, LA CONTRÔLER.....	6
LA GALOPADE	7
MARCHE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE.....	8
FADOQ SAINT-ESPRIT – LES CŒURS JOYEUX	9
SHÉSOSE	10-11
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.	12
MAISON DES JEUNES.....	13
CALENDRIER DES COLLECTIFS, ENCOMBRANTS ET COLLECTES DES RDD	14
PATINAGE SUR GLACE INTÉRIEURE SANS FRAIS POUR LES MONTCALMOIS.....	15
FÊTE DES RÉCOLTES.....	16

*Même si l'été s'en va à petits pas,
que le soleil porte déjà dans ses rayons un peu de l'automne qui approche,
l'été n'est pas encore terminé, loin de là...*



*Pour en profiter pleinement,
pour être prêts pour la rentrée, frais et dispos,
redoublez de prudence*

- *sur les routes*
- *sur l'eau ou dans l'eau*
- *partout, où que vous soyez*
- *et même sur les réseaux sociaux!*

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 11 AOÛT 2015

FQM-RÉSOLUTION D'APPUI À LA DÉMARCHE DE NÉGOCIATION PROPOSÉE

Il est résolu d'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte.

RÉSOLUTION – DÉNEIGEMENT

Il est résolu de mandater l'ingénieur de la MRC Montcalm, Monsieur Gilles Boulé, pour préparer le cahier de charge pour le déneigement et le déglçage 2015-2016 et de procéder à l'appel d'offres sur invitation.

CONSENTEMENT À L'ACCÈS AUX DONNÉES DE RECYC-QUÉBEC POUR LE PGMR

Il est résolu d'informer RECYC-QUEBEC qu'il consent à donner accès aux données de la municipalité, nécessaires à la réalisation du PGMR, à la MRC de Montcalm et à ses mandataires autorisés.

COLLOQUE DE LA ZONE DE LANAUDIÈRE

La directrice générale participera au colloque.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 115-2015 DÉTERMINANT LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES PORTANT SUR LES FEUX EN PLEIN AIR, LA TARIFICATION DES ALARMES INCENDIES RÉPÉTITIVES ET DES INCENDIES DE VÉHICULE.



PRÉVENTION

Messagerie texte et conduite automobile

Avec tous les progrès technologiques en communication, nous avons la possibilité de communiquer comme bon nous semble par divers moyens, peu importe l'endroit où nous nous trouvons. L'un de ces moyens simples et efficaces est la messagerie texte. Si ce moyen de communication fait le bonheur de ses utilisateurs, il peut en être tout autrement dans certaines situations, comme lors de la conduite automobile.

Lorsque l'on conduit un véhicule, il faut constamment faire preuve d'une grande attention et concentration. Texter en conduisant est une importante source de distraction qui augmente le risque d'accident étant donné que l'on doit quitter la route des yeux de 4 à 6 secondes.

À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.

Selon le Code de la sécurité routière, il est interdit de parler ou de texter avec un téléphone cellulaire tenu en main en conduisant un véhicule routier. Cette infraction entraîne une amende de 80\$ plus les frais et une perte de 3 points d'inaptitude.

Voici quelques suggestions qui peuvent vous permettre d'éviter de fâcheuses conséquences et peut-être même vous sauver la vie :

- ***Avant de prendre la route, éteignez votre cellulaire.***
- ***Si vous devez utiliser votre cellulaire, pour le faire en toute sécurité, immobilisez-vous dans un endroit où le stationnement est autorisé.***
- ***Vous pouvez demander à vos passagers de lire ou d'écrire vos messages textes à votre place.***

Pour en savoir plus, consulter le site : www.saaq.gouv.qc.ca

AGTE.DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Agte. Sabrina, MARION (matricule 13085)

POSTE SQ MRC DE MONTCALM

1701 Rte 335, St-Lin-Laurentides, Qc

tél: 450-439-1911 / fax: 450-439-1313

Contrôle de l'herbe à poux

La période estivale est le moment idéal pour arracher l'herbe à poux. Arracher l'herbe à poux, dès la fin juillet, permet de prévenir les problèmes de santé occasionnés par la libération de son pollen dans l'air. Quelques informations pour découvrir toutes les façons de contrôler l'herbe à poux et connaître des astuces efficaces pour se protéger du pollen qu'elle libère.



Reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue au Québec. Présente de mai à octobre, elle commence à fleurir et produit du pollen à la mi-juillet et meurt aux premières gelées à l'automne. Le pollen voyage dans l'air sous la forme d'une fine poussière et provoque des réactions allergiques chez les personnes qui y sont sensibles. C'est le cas de plus d'un million de Québécois, de juillet à octobre.

Reconnaître l'herbe à poux

L'herbe à poux est souvent confondue avec l'herbe à la puce dont l'apparence est toutefois très différente. Elles n'ont pas les mêmes conséquences sur la santé. Il est important de savoir les reconnaître.

Herbe à poux

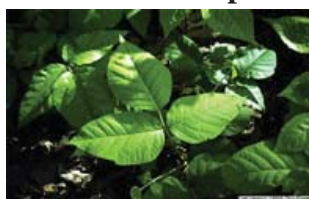


L'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de ses stades de croissance; elle peut atteindre jusqu'à 1 mètre de haut.

On peut la reconnaître grâce à son feuillage dentelé, semblable à celui des carottes.

Le pollen est responsable des allergies qui cause la rhinite saisonnière.

Herbe à la puce



Cette plante peut atteindre près de 1 mètre de haut.

Ses feuilles ont une bordure lisse ou légèrement découpée. Elles sont lustrées et leur couleur varie : rouge vin au printemps, et vert foncé en été; l'automne, elles sont multicolores.

La plante contient une sève vénéneuse qui provoque une inflammation de la peau.

Repérer l'herbe à poux

L'herbe à poux pousse surtout dans les sols peu fertiles.

Elle se trouve principalement :

- le long des rues et des trottoirs;
- au bord des routes asphaltées;
- sur les terrains vagues;
- sur les terrains en construction;
- sur les terrains industriels;
- sur les terrains servant de dépôts à neige.

Limiter sa présence dans votre environnement

Le pollen de l'herbe à poux, principale cause de la rhinite saisonnière, affecte 1 Québécois sur 7. La meilleure façon de diminuer les effets de l'herbe à poux est de l'éliminer de votre environnement. Pour y arriver, vous pouvez :

- arracher ou tondre l'herbe à poux sur votre terrain;
- empêcher l'herbe à poux de pousser.

L'arrachage et la tonte avant que le pollen soit libéré (mi-juillet et mi-août) sont 2 méthodes rapides et efficaces pour supprimer l'herbe à poux de votre terrain. Ne pas les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer. Pour éviter la repousse, utiliser du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse, améliorer la qualité du sol avec un terreau ou de l'engrais, ensemercer le terrain ou y planter d'autres végétaux. Vous pouvez consulter un conseiller dans un centre jardin pour connaître les produits les mieux adaptés pour empêcher l'herbe à poux de pousser sur votre terrain.



La Galopade s'en vient !! En route vers la 12ème édition !!

Après le vif succès réalisé en 2014 (plus de 1800 inscriptions, un record) La Galopade est de retour cette année au grand plaisir des adeptes de la bonne forme physique. C'est ainsi que nous invitons tous les coureurs et marcheurs de Saint-Esprit et des municipalités avoisinantes de la grande région de Lanaudière à participer à cet évènement **LE DIMANCHE 30 AOÛT 2015** à l'école Dominique-Savio.

Les épreuves à l'horaire pour cette journée sont le 1 km, 5 km, 10 km et, nouveauté pour 2015, un **Demi-Marathon (21,1 km)** pour tous les coureurs débutants comme expérimentés. La populaire course des Bout'Chou est toujours au programme pour les jeunes de 6 ans et moins. L'an dernier, plus de 200 jeunes participants franchissaient la ligne d'arrivée en cette journée ensoleillée et chaude.

Pour les adeptes de la marche, deuxième nouveauté pour cette année, un 5 km est au programme ainsi que le 10 km pour ceux et celles qui aiment les défis.

A noter que tous les frais d'inscription perçus pour ces deux épreuves de marche seront versés, encore cette année, aux différentes Maisons des Jeunes situées sur le territoire de la MRC de Montcalm. L'an dernier, une somme de \$3000 a été remise aux intervenants et animateurs de ces 4 maisons des Jeunes.

Par la présente, le comité organisateur vous invite à venir encourager et même participer à cet évènement de plus en plus populaire dans notre région avec des participants de partout au Québec. Venez voir courir ou marcher plusieurs de vos concitoyens puisque près de 20% de nos participants proviennent des différentes municipalités de la MRC Montcalm.

La Galopade du dimanche 30 août prochain ; un rendez-vous pour tous.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.lagalopade.ca

Notre adresse courriel : lagalopade@hotmail.com

André Pelletier : 450-839-1029

Journée mondiale de la prévention du suicide

Une journée, une vie Marche pour la prévention du suicide

La marche se terminera au parc St-Jean de Bosco en plein cœur des activités de la journée mondiale!

Pour plus d'information :
Carolane Chevrette
450-750-8416

Billets en vente au coût de 10 \$
aux 2 boutiques Rouge Canapé:
3814 rue Notre-Dame à Joliette
ou
3656 rue Queen à Rawdon

*Parce que la prévention du suicide
c'est l'affaire de tous...*

*Le Centre de prévention du suicide
de Lanaudière tient à vous dire **Merci!!***

Dimanche

13 septembre 2015

*Au parc St-Jean de Bosco
(249, Chemin du Golf Est
Saint-Charles-Borromée)*

De 11h à 15h

Venez accueillir les marcheurs !



**Tu fais la différence
Merci de t'engager en prévention du
suicide**



En collaboration avec
de fiers partenaires



**Hot-dogs, sculpteur de ballon,
maquillage, zumba, structure
gonflable, animation pour toute la
famille**



HORAIRE POUR L'AUTOMNE

- Les cartes de membre maintenant 25 \$ seront disponibles dès le 17 août: sur rendez-vous (450 397-0594), au 64 rue Principale et lors des activités du club les mardis, de 13 h à 17 h au sous-sol de l'église;
- 8 septembre 2015: ouverture du club avec un buffet à midi au coût de 10 \$/pers. Au menu: Crudités, trempettes, salade de macaroni, salade de brocoli et lardons, sandwichs assortis, pains fourrés au poulet et au crabe et desserts variés. Servi par la Boustifaille.
Donnez vos noms à Robert ou Yvonne avant le 28 août;
- 3 novembre 17 h 30 à la Boustifaille : souper reconnaissance envers les membres avec une petite surprise pour celles et ceux qui présenteront leur nouvelle carte de membre;
- 15 décembre au sous-sol de l'église : Souper traditionnel des fêtes. Les profits iront s'ajouter au montant de 300 \$ alloué pour le chauffage de notre église;
- Fermeture du club le 15 décembre 2015 pour la période des fêtes;
- Ouverture du club le 12 janvier 2016.

Bonne fête à celles et ceux dont l'anniversaire est en septembre.

Prompte guérison aux personnes qui sont malades.

Nos sympathies sincères à la famille de madame Anita Breault-St-Jean et à celles et ceux qui ont perdu un être cher.

CONSEIL 2015-2016

Robert Faucher, président- trésorier	450 397-0594
Yvonne Turcotte, vice-présidente	450 839-7307
Francine Vendette, secrétaire	450 559-6240

La rentrée pour notre société d'horticulture

Après les cinq visites de jardins prévues l'été dernier, qui ont attiré jusqu'à 40 personnes par visite, et le voyage horticole du 1^{er} août qui a remporté un vif succès auprès de nos membres, le temps est venu de saluer notre rentrée avec la première conférence le 25 septembre prochain.

Pour débiter notre saison, c'est M. Gilles Paradis, conférencier émérite et bien connu, qui viendra nous entretenir sur un sujet inusité : ***mon espace de repos au jardin***. Ne manquez pas cette conférence.

M. Paradis, avec sa verve habituelle et sa grande expérience, risque de vous offrir beaucoup d'idées originales et nouvelles pour aménager vos espaces de repos. C'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs.



Devenir membre de la société d'horticulture (la SHESOSE) en action à Saint-Esprit : un plus !

Vous voulez développer de bonnes habitudes et acquérir des connaissances pour jardiner avec assurance et succès? Les conférences que vous offre la SHESOSE sont à votre portée à Saint-Esprit. Tous les mois, à compter de septembre et jusqu'en mai inclusivement, des conférences sur des sujets variés et présentées par des conférenciers compétents vous sont offerts moyennant l'acquisition d'une carte de membre de 15 \$ (membre individuel) et 20 \$ (couple). Cette carte de membre vous donne accès à 9 conférences, une bibliothèque horticole de plus de 150 volumes, des visites de jardins et un voyage horticole l'été, sans compter la compagnie de près d'une centaine de membres expérimentés qui sauront vous accueillir et partager avec vous leur expérience horticole.

Secrets de jardiniers

Conservation des bulbes

Vous qui avez utilisé des bulbes : glaïeul, canna, dahlia, sauromatum, accidanthéra, pour agrémenter votre jardin ou vos potées fleuries, saviez-vous que vous pouviez conserver vos bulbes avec un minimum de soin?

Un principe de base à retenir : il est important de déterrer les bulbes à l'automne, en octobre de préférence, avant les gros gels.



Source image:

http://fr.clipartlogo.com/premium/detail/gardening-gardening_117217468.html

Pour les bulbes de dahlias et cannas

Couper les tiges en gardant un bout de quatre ou cinq pouces, les laver pour enlever toutes traces de terre qui se sont logées dans entre les racines. Couper ensuite les radicelles et laisser sécher complètement. Les bulbes de dahlias sont ensuite entreposés dans un sac de papier ou une boîte de carton ou de bois en les couvrant de vermiculites entre les rangées de bulbes. Pour les bulbes de canna, il est préférable de les entreposer dans un mélange de mousse de tourbe.

Bulbes de glaïeuls, sauromatum, accidentera, etc.

Pour les autres bulbes, vous coupez la tige, vous enlevez le vieux bulbe (glaïeul) qui est resté attaché au nouveau, vous coupez les radicelles et vous laissez sécher complètement avant de les entreposer eux aussi dans la vermiculite.

Tous ces bulbes doivent être entreposés à l'intérieur dans un endroit sec. (sous-sol ou endroit du sous-sol, à basse température, garage chauffé modérément). Vous pouvez saupoudrer les bulbes de soufre en poudre pour empêcher la pourriture (Bordo).



Source image:

<http://www.e-jardin.com/planter-les-bulbes-a-fleurs>

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

LA FÊTE DES RÉCOLTES: NOUS SERONS PRÉSENTES

La Fête des Récoltes s'en vient à grands pas. Le 22 août 2015, nous serons présentes sur les lieux pour vous présenter nos services: prêts de livres (vous pourrez d'ailleurs vous inscrire) pour adultes et pour jeunes, livres numériques, heure du conte et vente de livres à bas prix.

Venez nous rencontrer, vous installer sous un arbre pour lire, acheter le livre qui manque dans votre bibliothèque, faire un petit bricolage... et entendre le conte de Lise, notre conteuse d'histoires. Nous espérons vous voir en grand nombre...

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager à Saint-Esprit? Venez nous rendre visite. Votre inscription **gratuite** vous permet d'emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants...) pour 3 semaines parmi les nombreuses nouveautés rapidement renouvelées. Si nous n'avons pas ce que vous désirez, nous le faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau. C'est rapide et gratuit...

PROFITEZ-EN. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTÉE: LIVRES À VENDRE À TRÈS BON PRIX

Nombreux livres à vendre à prix très minimes (en majorité à 0.50 \$). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles (romans, livres jeunes, biographies, documentaires, mangas, bandes dessinées...). Vous avez jusqu'à la fin août pour profiter de notre offre. Toute offre raisonnable sera acceptée.

LE PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIO CQLM

Le réseau BIBLIO CQLM a entièrement revu son portail pour rendre la navigation plus conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur accède à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources numériques et même, aux livres numériques en français et en anglais. Pour y accéder : **mabibliothèque.ca**. Le mot de passe (**le NIP**) est **ALICE** pour tout le monde et le numéro d'utilisateur apparaît sur votre carte d'abonné sous le code zébré (inscrire les 14 chiffres incluant les zéros). S'abonner à la bibliothèque ne prend que quelques minutes et vous y obtenez un accès Internet sans fil gratuit.

HEURES D'OUVERTURE (jusqu'au 31 août 2015)

Mardi : 9 h à 17 h
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

À partir du 1^{er} septembre, les heures d'ouverture seront :

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12 h à 16 h
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

Calendrier Septembre

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	Fermé	1 Activité culinaire	2 Aide aux devoirs	3 Billard et Ping pong	4 Fête de la rentrée scolaire	5
6	Fermé	8 Création artistique	9 Aide aux devoirs	10 Soirée discussions	11 Activité sportive extérieur	12
13	Fermé	15 Activité culinaire	16 Aide aux devoirs	17 Billard et Ping pong	18 Soirée jeux de carte et de société	19
20	Fermé	22 Création artistique	23 Aide aux devoirs	24 Soirée discussions	25 Sortie au cinéma de Terrebonne	26
27	Fermé	29 Activité culinaire	30 Aide aux devoirs			

La Maison des Jeunes de Saint-Esprit est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'accompagner les adolescents de 11 à 17 ans dans leur parcours de vie en leur offrant du soutien et des activités.






CALENDRIER DES COLLECTIFS 2015

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***



Août : 18  25  






Septembre: 01  08   15 

 = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)
 = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)
 = Jour de collecte des ordures ménagères

Le mardi 15 septembre COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

 La ferraille	 Les tapis et les tentures	 Les petits objets divers
 Les meubles en bois et le mobilier	 La literie	 Les cartons pliés / fagottés

En septembre, il y aura des collectes des résidus domestiques dangereux (RDD) de 8 h à 16 h aux endroits suivants:



- 5 septembre, Saint-Roch-de-l'Achigan - (garage municipal) - 1051, rue Principale.
- 12 septembre, Saint-Liguori - (terrain des loisirs) - 732, rue jetté.
- 19 septembre, Sainte-Julienne - (garage municipal) - 2456, route 125

Nouveauté cet automne

Du patinage sur glace intérieure sans frais pour les Montcalmois

Vous trouverez ci-dessous l'horaire du patinage libre que vous pourrez pratiquer au nouveau complexe sportif de Saint-Roch-de-l'Achigan ainsi qu'au Centre sportif de Saint-Lin–Laurentides, et ce, à compter du 7 septembre prochain.

«Les membres du conseil oeuvrent à toujours accroître les services à la population et la qualité de vie dans Montcalm, et cette annonce s'inscrit dans cette optique», explique la préfète Mme Danielle H. Allard. «Le patinage est une activité très appréciée des personnes de tous âges, et nous espérons que les familles en profiteront pour ajouter ce sport à leurs loisirs dès cet automne!», a-t-elle exprimé avec enthousiasme.

Horaire du patinage libre intérieur dans la MRC de Montcalm

Jour	Heures	Endroit
Dimanche	10 h 00 à 12 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Lundi	11 h 45 à 12 h 45	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Lundi	14 h 00 à 15 h 00	Centre sportif Saint-Lin–Laurentides
Mardi	10 h 00 à 11 h 00	Centre sportif Saint-Lin–Laurentides
Mardi	18 h 30 à 19 h 30	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Mercredi	18 h 30 à 19 h 30	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Jeudi	10 h 00 à 11 h 00	Centre sportif Saint-Lin–Laurentides
Jeudi	13 h 30 à 15 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Vendredi	14 h 30 à 16 h 30	Centre sportif Saint-Lin–Laurentides
Vendredi	19 h 30 à 21 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Samedi	10 h 00 à 12 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)

Complexe JC Perreault
620, rue J. Oswald Forest à Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél. : 450 588-4888

Centre sportif Saint-Lin–Laurentides
490, rue St-Isidore
Tél. : 450 439-2411

Pour plus d'informations, contactez la MRC
par téléphone : 450 831-2182 (sans frais 1 888 242-2412)
ou par courriel : info@mrcmontcalm.com.

FÊTE des RÉCOLTES

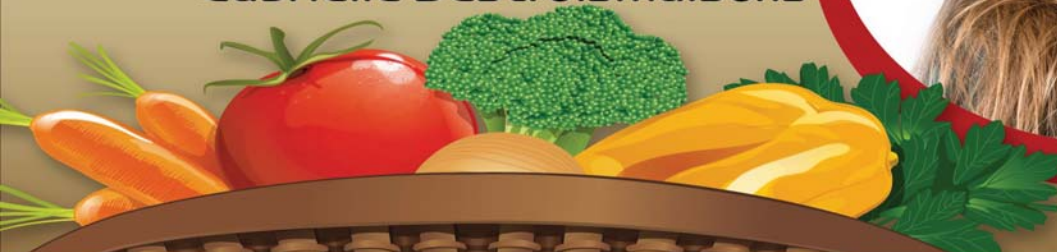
22 Août

11h à 16h À SAINT-ESPRIT

- Vente de garage de la maison des jeunes
- Exposition de machinerie agricole
- Heure du conte 13h et 14h
- Exposants
- Animation
- Sculpture de ballons
- Maquillage
- Rallye familial
- Bricolage
- Et plus encore...



SPECTACLE À 15h
Gabrielle Destroismaisons



Au profit de la maison des jeunes de Saint-Esprit



Municipalité de
Saint-Esprit



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

Yukka
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

LES PRODUCTIONS
MÉGA-ANIMATION[®]
Corporatif | Adrénaline | Scolaire



MDJ
De St-Esprit 66

BIBLIO
du Centre-du-Québec,
de Lanaudière et de la Mauricie